

Football/14e journée du championnat national de D1

Enfin la phase retour !



Les joueurs de Mangasport auront fort à faire en accueillant...



... leurs concurrents immédiats du FC 105.



La formation de l'OM n'a plus droit à beaucoup d'erreurs pour espérer sauver sa présence au National-Foot 1.

Photo : Wilfried Mbinah

Photo : Aristide Mousavou

Photo : Aristide Mousavou

MM
Libreville/Gabon

Il y a également le National-Foot 2 qui reprend ses marques avec la 8e levée mercredi prochain (lire le programme ci-dessous).

EXCELLENTE nouvelle pour les footballeurs et dirigeants du championnat national gabonais de première division qui, après une interruption qui commençait à tirer en longueur, vont reprendre le chemin des stades. En effet, la phase retour du National-Foot 1 qui, grâce aux efforts financiers de l'Etat et à la compréhension des clubs, débute dès demain, mardi. Avec à Henri Sylvoz de Moanda (AS Mangasport/FC 105, 16h00), à Akoakam d'Oyem (USO/AS Pélican, 16h00), à Jean-Koumou de Lambaré (Stade Migovéen/Akanda FC, 16h00) et à Augustin-Monedan de Libreville (CF Mounana/USB, 16h00). La journée (14e) s'achève après-demain, mercredi, avec deux rencontres dans l'antre d'Augustin-Monedan de Sibang (Missile FC/POG FC à 14h00, et AO CMS/OM à 16h00). D'intéressantes joutes en perspective. Par exemple, le leader Mangasport (30 points) qui accueille son dauphin, le FC 105 (24 points). La recherche du fauteuil de leader, propriété du moment de l'AS Mangasport qui reste invaincu (aucune défaite après douze sorties), reste l'enjeu principal de cette manche retour. Bien entendu, il y a également le maintien dans l'élite. Sont concernés par cette périlleuse mission : AS Solidarité (12e avec 11 points et exempté au cours de cette levée inaugurale de la phase retour) et l'OM (lanterne rouge avec 8 points). Cette dernière pourrait ne pas avoir la tâche facile, mercredi face à son bourreau de la première journée de la phase aller : AO CMS (0-1). Se disputant en semaine et en week-end, le critérium retour s'annonce haletant au niveau de la cadence des matches, palpitant et décisif pour tous les prétendants au sacre final. La constance au plan de la

concentration et des performances est de mise. Le leader momentané, AS Mangasport, sait qu'il est exposé à une forte concurrence. Rien n'est acquis pour le club de la Comilog qui vient de se faire éliminer par CF Mounana de la coupe du Gabon interclubs. Pour s'en sortir, il faut aux protégés du président Rodrigue Ngnamalengoungou une production de qualité avec des joueurs disciplinés et qui ont une bonne hygiène de vie. En plus d'un meilleur contenu des thèmes proposés pendant les séances d'entraînement.

Programme et officiels de la 14e journée :
Mardi 14 juillet 2015 :
 • **AS Mangasport/FC 105 (16h00 à Henri Sylvoz).** Arbitre : Sylvain Nzamba, assisté de Montel Mousounda et Serge Yabina. 4e arbitre : Maloye Metsa. Commissaire : Thomas Balaga.
 • **USO/AS Pélican (16h00 à Akoakam).** Arbitre : F. Nguembi Boulingui, assisté de Christian Engone Bibang et Romaric Moumossi. 4e arbitre : Jean Noël Pambo Mombo. Commissaire : Stéphane Louembet.
 • **Stade Migovéen/Akanda FC (16h00 à Jean-Koumou).** Arbitre : Bric Victorien Ipoungou, assisté de Aymar Ewaze Lendeme et Donatien Mangouala. 4e arbitre : Robert Biyang. Commissaire : Patrick Ndong Mengue.
Mercredi 15 juillet 2015 :
 • **CF Mounana/USB (16h00 à Augustin Monedan).** Arbitre : Jonas Mbody, assisté de David Obamba et W.J Nziengui Dolivet. 4e arbitre : Fred Moussavou. Commissaire : Gabriel Mbambiri Lindjombi.
 • **Missile FC/POG FC (14h00 à Augustin Monedan).** Arbitre : Tarcicus Binza, assisté à la touche de Angelo Malekou et Sankélet Lekoumou. 4e arbitre : Yvi Vidal. Commissaire : Jean Fidèle Diramba.
 • **AO CMS/OM (16h00 à Augustin Monedan).** Arbitre : J.P II Koumba Mboumba, assisté de Serge Meye et Serge Rashiwa. 4e arbitre : Idélien Ngapaga. Commissaire : Jean Félix Mba Nze.

Programme de la 8e journée du National-Foot 2

Mercredi 15 juillet 2015 :
Poule A
 • Schweitzer FC/Stade Mandji (16h00 à Jean Koumou)
 • FC 109/Ballon d'Or (16h00 à P.C Divungui)
 • AJA/AC Bongoville

Poule B
 • Lac Bleu/Nguen'Asuku (16h00 à Mouila)
 • A.F.J./Lozo Sport (16h00 à Idriss Ngari)
 • Ogooué FC/Sporting club (16h00 à MBaya)

MINISTERE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Visa de conformité de la DGBFIP :

Date de lancement : 13 juillet 2015
Appel d'offres : N° 004/ MBCP/DGBFIP/REFECTION/2015
Nom du projet : Réfection des bâtiments administratifs
Source de financement : Budget de l'Etat.

1. OBJET

La Direction Générale du Budget et des Finances Publiques lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de réfection des Bâtiments Administratifs.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en douze (12) lots suivants :

- Lot 1 : Réfection des locaux de la Direction Provinciale des TP de l'Estuaire (Akemindjogoni / Camp de Police) ;
- Lot 2 : Réfection des locaux de la Subdivision des TP de Libreville (Akemindjogoni / Camp de Police) ;
- Lot 3 : Réfection des locaux de la Direction du Matériel TP (Akemindjogoni / Camp de Police) ;
- Lot 4 : Réfection Ecole Nationale Prévoyance sociale (Nzeng Ayong) ;
- Lot 5 : Réfection des locaux de la Direction Générale de la Planification des Investissements et des Equipements (Ministère de la santé/ Oloumi) ;
- Lot 6 : Réfection des locaux du Centre Social d'Awendje ;
- Lot 7 : Réfection des locaux du Centre Social de Nkembo ;
- Lot 8 : Réfection de l'Ecole du Cadastre (Trois quartiers) ;
- Lot 9 : Réfection du Bâtiment Principal, du Bâtiment Annexe, du Laboratoire, du local Technique et du Box Animaux (Ministère Agriculture / STFO) ;
- Lot 10 : Réfection des bâtiments de l'Association des sourds muets d'Akébé ville ;
- Lot 11 : Réfection des bâtiments de l'Ecole Nationale pour Enfants Déficiants Auditifs (ENEDA/ Nzeng Ayong).
- Lot 12 : Réfection des bureaux de la Direction du Patrimoine Administratif et des Assurances (Akemindjogoni / Camp de Police).

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un candidat ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA pour chaque lot. Toutefois, les soumissionnaires bénéficieront de la gratuité d'un lot à leur choix.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

MINISTERE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS
 Direction Générale du Budget et des Finances Publiques
 Immeuble abritant les services de l'ex Direction Générale du Contrôle des Ressources et des Charges Publiques (ex Ministère des Finances en face de la SEEG centre ville)
 2ième étage, porte 202
 BP : 198 Libreville
 Tel : 01 79 50 52
<http://www.dgmp.ga>

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 13 août 2015 à 10 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 13 août 2015 à 11 heures dans la salle de réunion du 3ième étage de l'immeuble abritant les services de la DGBFIP.

Le Directeur Général du Budget et des Finances Publiques

Jean Fidèle OTANDAULT